



Délibération affichée, rendue exécutoire,
après transmission au Contrôle de Légalité le : 12 octobre 2022
AR n° 078-200062248-20221011-lmc1135390-DE-1-1

DELIBERATION DU BUREAU

Modifications du tableau des effectifs

Le 11 octobre 2022, le Bureau de Seine-et-Yvelines Numérique s'est réuni en visioconférence sur convocation du Président du Comité Syndical adressée le mercredi 5 octobre 2022.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de Seine-et-Yvelines Numérique,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 34 ;

Vu la Convention collective nationale des télécommunications du 26 avril 2000 (IDCC 2148) en vigueur;

Vu la délibération du Comité syndical du 27 avril 2017 par laquelle il a été décidé d'appliquer la convention collective nationale des télécommunications ;

Vu les statuts de Seine-et-Yvelines Numérique tels que modifiés par délibération du Comité syndical n°2020-CSYN-48 du 22 juin 2020;

Vu la délibération du Comité Syndical du 8 octobre 2020 ;

Vu le rapport de Monsieur le Président du Comité Syndical ;

CONSIDERANT qu'il appartient au Comité syndical de créer les emplois nécessaires au fonctionnement de l'établissement ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de préparer le départ de certains collaborateurs en assurant la continuité de l'activité dans de bonnes conditions et d'assumer une charge de travail temporaire dans certains secteurs ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

Article 1 - APPROUVE à compter du 1er octobre 2022 :

DIRECTION DES SERVICES / DIRECTION

- La modification du poste de Directeur des Opérations en Directeur de la Transformation, groupe F seuil 1

ADMINISTRATION

- La modification du poste d'Assistant RH en Chargé des RH, groupe E seuil 1

NUMERIQUE POUR L'EDUCATION ET LES SOLIDARITES

- La modification du poste de Chef de projet en Directeur de Projet ENT, groupe E seuil 1 (poste NE3)
- La modification du poste de Chef de projet en Directeur de Programme Adjoint, groupe F seuil 1 (poste NE2)
- La modification du poste de Directeur de projet ENT/Directeur Adjoint Métier NE en Directeur Métier Adjoint, groupe F seuil 1 (poste NE8)

Article 2 - DIT que les crédits nécessaires sont ou seront inscrits aux budgets, pour la rémunération, au chapitre 012 article 64111.

Article 3 - APPROUVE la modification du tableau des effectifs suivant :

Réf interne	Intitulé du poste	Réf. convention collective		Réf. Fonction publique territoriale
		Groupe	Seuil	Grade
	Direction			
D1	Directeur Général	Sans objet		Administrateur
D2	Directeur Général Délégué	G	2	Ingénieur en Chef
D3	Chargé de mission	F	1	Ingénieur
D4	Chargé d'étude/de mission - stagiaire	*	*	Rédacteur
D5	Chargé d'étude/de mission - stagiaire	*	*	Rédacteur
D6	Directeur de la transformation	F	1	Attaché
	Administration			
ADM1	Secrétaire Général	F	1	Attaché
ADM2	Responsable des Ressources Humaines	F	1	Attaché
ADM3	Attaché de Direction	E	1	Attaché
ADM4	Attaché de Direction	E	1	Attaché
ADM5	Comptable	C	3	Rédacteur
ADM6	Juriste Commande Publique	E	1	Attaché
ADM7	Contrôleur de gestion	E	1	Attaché
ADM8	Comptable	C	1	Rédacteur
ADM9	Responsable comptable	F	1	Attaché
ADM10	Alternant Administratif	*	*	Rédacteur
ADM11	Alternant Assistant RH	*	*	Rédacteur
ADM12	Comptable	C	3	Rédacteur
ADM13	Chargé des RH	E	1	Attaché
ADM 14	Contrôleur de Gestion	E	1	Attaché
ADM 15	Comptable	C	1	Rédacteur

ADM 16	Renfort administratif	C	1	Rédacteur
	Vidéoprotection			
VP1	Directeur métier sureté électronique	G	1	Attaché
VP2	Directeur de programme « vidéoprotection »	F	1	Ingénieur
VP3	Expert logiciel Vidéoprotection	E	1	Ingénieur
VP4	Chef de projet technique sureté	F	1	Ingénieur
VP5	Alternant Vidéoprotection	*	*	Rédacteur
	Infrastructures			
INF1	Responsable Architectures et Infrastructures	F	1	Attaché
INF2	Chef de projet réseaux et systèmes	E	1 bis	Ingénieur
INF3	Directeur de projets THD	F	2	Ingénieur
INF4	Ingénieur réseau & systèmes	E	3	Ingénieur
INF5	Superviseur travaux	D	1	Ingénieur
INF7	Alternant Infrastructures	*	*	Rédacteur
INF8	Chef de projet IT	E	3	Ingénieur
INF10	Chef de projet IT	E	3	Ingénieur
INF 11	Administrateur MDM	D	1	Ingénieur
	Numérique pour l'Education et les Solidarités			
NE1	Directeur activité " Numérique pour l'Education et les Solidarités "	F	2	Attaché
NE2	Directeur de Programme Adjoint	F	1	Attaché
NE3	Directeur de projets ENT	E	1	Attaché
NE4	Directeur de projets	F	2	Ingénieur
NE5	Chef de projets	E	3	Ingénieur
NE6	Chargé de relations extérieures	E	1bis	Ingénieur
NE7	Administrateur système et réseau	F	3	Ingénieur
NE8	Directeur Métier Adjoint NE	F	1	Attaché
NE9	Alternant Numérique Educatif	*	*	Rédacteur
NE23	Chef de projet Numérique pour l'Education et les Solidarités	E	3	Ingénieur
NE24	Chef de projets	E	1	Ingénieur
NE30	Chef de projets	E	1	Ingénieur
NE31	Directeur de Programme	F	1	Attaché
NE32	Responsable formation	E	1	Attaché
NE33	Responsable des Usages Numériques	E	1	Attaché
NE 34	Responsable des Usages Numériques	E	1	Attaché
	Direction des Services			
SE1	Directeur des services et infrastructures	G	2	Ingénieur
SE2	Responsable Service Client	E	3	Attaché
NE10	Adjoint technique équipe maintenance des équipements numériques	D	1	Agent de maîtrise
NE11	Technicien Supérieur et Réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE12	Technicien Supérieur et Réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE13	Technicien Supérieur et Réseau	C	1	Agent de maîtrise

NE14	Technicien Supérieur et Réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE15	Technicien Supérieur et Réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE16	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE17	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE18	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE19	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE20	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE21	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE22	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE25	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE26	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE27	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE28	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE29	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE35	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE36	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE37	Technicien Supérieur système et réseau	C	1	Agent de maîtrise
NE38	Coordinateur technique	D	1	Agent de maîtrise
NE39	Technicien spécialisé	C	1	Agent de maîtrise
NE 40	Technicien spécialisé	C	1	Agent de maîtrise
NE41	Technicien spécialisé	C	1	Agent de maîtrise
NE42	Technicien spécialisé	C	1	Agent de maîtrise
SE10	Gestionnaire de parc-des services ITSM	E	1bis	Ingénieur
SE11	Responsable Infogérance	F	2	Ingénieur
SE12	Responsable Infogérance	F	*	Ingénieur
SE13	Responsable du CDSI	E	1	Attaché
SE14	Opérateur de videoprotection adjoint responsable	D	(*)	Rédacteur
SE15	Opérateur de videoprotection	C	1	Agent de maîtrise
SE16	Opérateur de videoprotection	C	1	Agent de maîtrise
SE17	Opérateur de videoprotection	C	1	Agent de maîtrise
SE18	Opérateur de videoprotection	C	1	Agent de maîtrise
SE19	Opérateur de videoprotection	C	(*)	Agent de maîtrise
SE20	Responsable Opérationnel de projet	E	1	Attaché
SE21	Incident Change Manager	E	1	Attaché
SE23	Alternant Services	*	*	Rédacteur
SE24	Opérateur de vidéoprotection	C	1	Agent de maîtrise
SE 25	Service Delivery Manager	E	1	Attaché
SE 27	Incident Manager	E	1	Attaché
	Direction développement, qualité, transformation			
CRE1	Directeur de la communication et du Marketing	F	1	Attaché
CRE2	Chargé de relations extérieures	F	1	Attaché
CRE3	Chargé de relations extérieures	F	1	Attaché
CRE4	Chargé de relations extérieures	F	1	Attaché
CRE5	Attaché Technico-commercial	E	3	Attaché
CRE6	Directeur du Développement	F	1	Attaché
CRE7	Alternant Assistant Communication/marketing	*	*	Rédacteur

CRE8	Alternant Développement	*	*	Rédacteur
CRE9	Chargé de relations extérieures	F	1	Attaché
CRE10	Attaché Technico-commercial	E	1	Attaché
CRE11	Responsable Marketing	E	1	Attaché
CRE12	Chargé de relations extérieures	F	1	Attaché
CRE13	Chargé de relations extérieures	F	1	Attaché
CRE14	Attaché Technico-commercial	E	1	Attaché
	Dématérialisation et Confiance Numérique			
AE1	Directeur Métier Dématérialisation et Confiance Numérique	F	1	Attaché
AE2	Expert métier Dématérialisation	E	1	Attaché
	YNCA			
CA1	Responsable Centrale d'Achats	E	3	Attaché
CA2	Acheteur - renfort	E	1	Attaché
	Cyber & Project Factory			
PMO1	Directeur qualité projet	F	1	Attaché
PMO2	Responsable assurance qualité projet	E	1	Attaché
PMO3	Coordinateur - Chargé de déploiement opérationnel	E	1	Attaché
PMO4	Chargé de déploiement opérationnel	E	1	Attaché
SE22	Responsable Opérationnel de la Sécurité du SI	F	1	Attaché
INF9	Directeur d'activité de la sécurité du SI	F	1	Attaché
PMO5	Alternant cybersécurité	*	*	Rédacteur
PMO6	Alternant cybersécurité	*	*	Rédacteur

La présente décision peut être attaquée par la voie d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Versailles, dans un délai de deux mois à compter de sa publication suivant les articles R. 421-1 et R. 421-2 du Code de justice administrative.

Président du Comité Syndical
Seine-et-Yvelines Numérique



Bertrand COQUARD

DELIBERATION DU BUREAU

Modifications du tableau des effectifs

Président de séance : Monsieur Bertrand Coquard

Présents : 6

Mme Sonia BRAU, M. Bertrand COQUARD, M. Daniel COURTES, Mme Anne HERY LE PALLEC, M. Denis LARGHERO, Mme Nathalie LEANDRI.

Absents excusés : 2

Mme Cécile Dumoulin, M. François Garay.

Le calcul du quorum s'établit comme suit :

Membres	Quorum	Présents ou Représentés
10	6	6

Adopté à l'unanimité